

la
cgt

ACTION CGT 34

Le journal des salariés de l'Hérault



**Agissons pour les
salaires, l'emploi et la
paix dans le monde**



URGENCE SOCIALE ! MOBILISATION GÉNÉRALE !

Une nouvelle fois, le cycle des élections présidentielles a confirmé la poussée des idées d'extrême-droite dans une société qui devient plus dure, plus inégalitaire. Dans le monde du travail, les colères peuvent conduire à l'aveuglement. Pourtant, les programmes racistes des partisans Zemmour et Le Pen conduisent inévitablement à diviser et désarmer les travailleurs. La banalisation de l'extrême droite encourage des exactions violentes qui se multiplient partout en France. Il y a danger !

Le CCN de la CGT a analysé avec lucidité le contexte et appelle à la mobilisation dans les urnes à l'occasion des législatives sans pour autant en rabattre sur nos revendications et nos mobilisations. Au contraire nous appelons à la mobilisation de nos syndicats sans attendre, dans chaque entreprise, portons le débat et passons à l'action en particulier sur les salaires. La CGT prépare et met en débat dans l'unité syndicale une première journée nationale de grève et manifestation à la rentrée.

C'est pourquoi, cet été, nous restons mobilisés pour pouvoir répondre aux mauvais coups si le président Macron était renforcé d'une majorité et s'aventurerait à imposer sa réforme des retraites à 65 ans.

Au moment où beaucoup se rappellent du Front populaire, rappelons ici qu'il ne s'agissait pas seulement d'un accord politique. Les conquêtes sociales ont été arrachées

au patronat par un syndicalisme réunifié, et une organisation syndicale de masse comptant près de 4 millions d'adhérents, une force qui s'est mise au service des grèves et des occupations d'usine.

Il y a urgence sociale, et nous devons œuvrer partout à renforcer la présence de notre organisation syndicale lors des nouveaux cycles électoraux dans les entreprises du privé comme du public. Il y a donc urgence à œuvrer pour le renforcement de notre CGT et proposer autour de nous la syndicalisation.

Plus forts, plus nombreux, pour gagner !

Dans les prochaines semaines, des mobilisations mais aussi des débats seront organisés comme à Lodève le 4 juin autour des questions de santé. Partout la CGT va être en action pour porter ses propositions dans et après la campagne électorale. Chacune, chacun a son rôle à jouer.

Avec la CGT, mobilisation générale et détermination totale pour faire face à l'urgence sociale.



Serge Ragazzacci
Secrétaire de l'UD CGT 34

*Donner du pain aux travailleurs,
du travail à la jeunesse,
et au monde la grande paix humaine.*

JEAN GUÉHENNO, ANDRÉ CHAMSON, ET JACQUES KAYSER
Serment du Front Populaire — 14 juillet 1935

Au sommaire

- Page 3 : Douzième Congrès de l'UCR-CGT 34
- Page 4 : Vie Syndicale : Politique financière, orga
- Page 6 : Congrès FNME-CGT
- Page 7 : DOSSIER | CONTRE L'EXTRÊME-DROITE
- Page 12 : IHS | Assemblée générale
- Page 13 : Jacques Tarrou nous a quitté
- Page 14 : Appel du Comité Confédéral national

Congrès des retraité.e.s CGT de l'Hérault

AMPLIFIER LA LUTTE POUR VIVRE DIGNEMENT SA RETRAITE EN BONNE SANTÉ



Le congrès de l'Union Syndicale des Retraité.e.s (USR) de l'Hérault, le 28 et 29 mars à Frontignan a été un moment important de débats dans une ambiance de grande fraternité et de convivialité. Après une préparation dans les sections de retraité.e.s, les mandaté.e.s ont soutenu de nombreux amendements du document d'orientation proposé par la Commission exécutive (CE) sortante.

Pour lutter contre les politiques d'austérité qui ciblent particulièrement et avec beaucoup de mépris les retraité.e.s, les congressistes ont débattu de la riposte nécessaire pour imposer les revendications permettant de vivre dignement sa retraite en priorisant :

- La revalorisation des pensions avec un minimum 2 000 euros brut.
- L'accès à des Services publics de proximité et de qualité à toute la population.
- La défense et l'amélioration de notre modèle social financé par les cotisations sociales pour assurer la retraite à 60 ans et une sécurité sociale intégrant la perte d'autonomie et mettant fin au secteur lucratif comme dans les EHPAD et la Santé.

- Le combat sans relâche des idées nauséabondes d'extrême droite.

- L'attachement inconditionnel à la paix de la CGT pour lutter contre les discours bellicistes et impérialistes. Le congrès de l'USR a exprimé son soutien et sa solidarité à la population civile victime de la guerre en Ukraine et ailleurs, en exigeant un accueil digne de tous les réfugiés.e.s quelque soit leur pays d'origine.

Pour imposer ces revendications, nous avons besoin d'une CGT encore plus forte, c'est pourquoi l'USR34-CGT appelle les retraité.e.s à prendre toute leur place dans la CGT et à proposer la syndicalisation. Assurer la continuité syndicale lors du passage à la retraite doit être une priorité de tous les syndicats, l'USR est à disposition pour les aider et doit mettre en place une formation.

Les 21 camarades élu.e.s à la nouvelle direction de l'USR 34, 18 pour la Commission Exécutive (CE) et 3 pour la Commission Financière de Contrôle (CFC), appellent à amplifier la participation aux initiatives et journées d'action. Dans l'immédiat les cartes pétition de l'USR pour exiger un bulletin de pension détaillé au format papier seront remises en mai à la CARSAT et il faut continuer à remplir la consultation nationale de l'USR « *De combien ai-je besoin pour vivre dignement ?* » avant début juin.

Un bulletin d'information de l'USR 34 devrait être rédigé par la nouvelle direction.

Le congrès a rendu hommage au Secrétaire Général de l'USR34-CGT sortant Alain POLLET qui a réalisé un travail colossal et courageux pour assurer l'activité de l'USR depuis 2010. C'est Michel ANDREU qui est élu secrétaire général.

Contact : usr34.cgt@orange.fr





Vie syndicale

POLITIQUE FINANCIÈRE

VADEMECUM SUR LE PROCESSUS D'ARRETE, VALIDATION ET PUBLICATION DES COMPTES

Une cotisation pourquoi faire ?

Que nous soyons syndiqués actifs ou retraités, notre cotisation syndicale finance toutes les organisations de la CGT, du syndicat à la confédération et sert à l'activité de toute la CGT. La répartition de cette cotisation ainsi que son taux de 1% ont été décidés lors de nos congrès et s'imposent à tous-tes.

Qui perçoit la cotisation ?

Ce sont les syndicats qui perçoivent les cotisations et qui reversent via *Cogetise* qui assure la répartition entre toutes les structures.

Comment est réparti la cotisation ?

Pour le département de l'Hérault notre congrès a décidé de la répartition suivante :

Comité régional	U.D	U.L	U.S.R
1,5 %	13 %	13 %	0,5 %

La transparence financière et la représentativité syndicale

Depuis 2009 la représentativité syndicale est déterminée d'après sept critères cumulatifs :

- Le respect des valeurs républicaines
- L'indépendance
- La transparence financière
- Une ancienneté minimale de 2 ans
- L'audience établie selon les niveaux de négociation
- L'influence, prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience
- Les effectifs d'adhérents et les cotisations

Si un seul de ces critères n'est pas respecté, le syndicat peut perdre sa représentativité donc perdre sa capacité à négocier et se voir remis en cause les désignations des D.S., R.S.S. et perdre ses moyens syndicaux... En conséquence et conformément aux articles L2135-1 du code du travail, les organisations syndicales doivent tenir des comptes annuels, les arrêter, les approuver puis les publier.

L'importance des statuts dans l'arrêté et la validation des comptes

C'est dans nos statuts que nous devons stipuler qui arrête, qui valide et qui publie les comptes. Ces statuts doivent être impérativement tenus à jour (notamment les membres du bureau).

En règle générale ce sont les bureaux qui arrêtent et la Commission exécutive qui valide les comptes. Le secrétaire à la Politique financière doit ensuite les publier. Nous invitons toutefois nos syndicats, chaque fois que c'est possible à présenter et avoir un débat politique sur les comptes lors de l'A.G. annuelle des syndiqués. Nous constatons que cette pratique est de moins en moins usitée, cela nuit à notre débat démocratique interne.

IMPORTANT : Suite à une décision de la Cour de Cassation concernant la représentativité d'un syndicat et du respect du critère de transparence financière, une jurisprudence vient de voir le jour.

Celle-ci vise à clarifier clairement la date limite d'approbation des comptes d'une organisation syndicale. **La Cour indique que les comptes d'une organisation syndicale doivent être approuvés au plus tard dans un délai de un an.** Ainsi les comptes clos au 31/12/2021 doivent être approuvés au plus tard le 31/12/2022 sous peine de risquer de remettre en cause la représentativité

du syndicat. **Nous vous invitons à conserver tous les justificatifs d'arrêtés de validation de comptes afin de pouvoir justifier que les dates ont bien été respectées.** Bien entendu, les comptes doivent être arrêtés avant d'être approuvés.

La publication des comptes, qui est concerné ?

Toute l'organisation syndicale est concernée. (Syndicats, Unions locales, Unions syndicales, Union départementales, Comités régionaux, fédérations et confédération).

Que publie-t-on ?

Cela dépend de l'importance de la structure syndicale, la tenue des comptes diffère. Tout dépend du montant des ressources. Celles-ci sont calculées de la manière suivante :

Cotisations reçues – reversements cotisations à cogétise + Subventions reçues + autres produits d'exploitation reçus (exemple dons ou recette buvette) + produits financiers (intérêts épargne) = RESSOURCES

Moins de 2000 euros de ressources, des comptes très simplifiés (livre mentionnant chronologiquement le montant et l'origine des ressources et des dépenses. L'anonymat doit être respecté).

Entre 2000 et 230 000 euros de ressources, un bilan, un compte de résultat et une annexe. Le tout sous une forme simplifiée (règlement de l'Autorité des normes comptables).

Plus de 230 000 euros, un bilan, un compte de résultat, une annexe et un rapport du commissaire aux comptes (règlement de l'Autorité des normes comptables).

Quand publie-t-on ?

Dans un délai de 3 mois après la validation des comptes. Dans le cas où la validation des comptes interviendrait en fin d'année vous avez tout de même 3 mois pour publier, (par exemple si les comptes sont validés le 15 décembre 2022, vous avez jusqu'au 15 mars 2023 pour publier. Par contre il conviendra de bien avoir un justificatif de l'approbation en date du 15/12).

Où publie-t-on ?

Pour le département de l'Hérault publiez vos comptes à l'adresse suivante : ddets-sct@herault.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute questions ou problématique complémentaire.

LE POINT SUR L'ORGA

Objectif décidé par le congrès atteindre du seuil de 10% de syndiqué-e-s pour chacune de nos bases, syndiquer 1% de l'ensemble des retraités.

Adhésions :

Au 27 avril nous recensons 266 nouvelles adhésions depuis le début de l'année dans le CoGiTiel, dont 21 jeunes de moins de 30 ans (8% des nouveaux syndiqué-es) et 106 femmes (40% des nouveaux syndiqué-es). Nous constatons une progression des nouvelles adhésions par rapport à 2021 avec 45 adhésions supplémentaire de date à date.

Nouvelles bases et syndicats :

Depuis le 1er janvier 2022 dans le département de l'hérault, 8 nouvelles bases ont été créés et 2 syndicats statutaires :

- 1 syndicat à la dialyse à Sète qui réunit désormais 15 camarades sur 46 salarié-es.
- 1 syndicat départemental de la propreté qui réunit 27 camarades.
- 1 base a été créé chez Amatsi group entreprise de 183 salarié-es.
- 1 base a été créé à l'EHPAD foyer résidence l'accueil sur le périmètre de l'UL de Ganges et qui regroupe 7 camarades.
- Un syndicat interentreprises a été créé suite à la décision de la CE de l'UD pour aider à la syndicalisation dans les secteurs où nous sommes peu ou pas présents.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des camarades qui

ont fait le choix de rejoindre la CGT et de s'engager à nos côtés.

Élections :

AMATSIGROUP : À la suite de la création de la base chez Amatsigroup, la CGT s'implante aux élections professionnelles à égalité avec la CFDT qui était jusqu'alors seule organisation syndicale dans l'entreprise.

CLINIQUE RECH : La CGT remporte les élections à la clinique RECH en étant seule à déposer des listes et obtient 65 voix sur 110 votant-es.

Félicitations aux camarades et courage pour l'exercice de leur mandat.

Cotisations 2021 :

Au 15 avril 2022, 50 syndicats n'avaient réglé aucune cotisation pour l'exercice 2021, pour un total de 470 FNI ce qui représente 5 % des cotisations de l'union départementale et autant de cotisations en moins pour les Unions Locales.

Si des camarades éprouvent des difficultés pour le règlement des cotisations de leur syndicat, ils peuvent rentrer en contact avec l'Union Départementale.

L'ÉNERGIE EN CONGRÈS

Le septième congrès de la Fédération nationale des mines et de l'énergie s'est déroulé du 14 au 18 mars à Clermont Ferrand. Plus de cinq ans, c'est le mandat le plus long qu'a connu notre fédération avant de pouvoir convoquer les camarades de l'énergie pour ce congrès et permettre d'échanger, construire et projeter un plan de travail pour les prochaines années.

Cinq années à porter des enjeux de société auprès de la population.

La fédération de l'énergie a su maintenir son cap revendicatif sur toute cette période et réaffirme son choix d'un mix énergétique au service des usagers avec les meilleures garanties possibles au niveau des tarifs comme des services proposés.

Un statut de l'énergéticien regroupant électriciens, gaziers, mineurs et énergie atomique .

Un secteur de l'énergie protégé des attaques spéculatives tout comme du dépeçage d'EDF ou ENGIE via les plans Hercule et Clamadieu qui ne font que fracturer et diviser les deux EPIC EDF et GDF construits après la seconde guerre mondiale.

Un statut de l'énergéticien, porteur de valeurs de service public pour les usagers !

Un congrès offensif, solidaire, engagé et renforcé avec une volonté d'oser la reconquête de ce secteur livré à la marchandisation et la spéculation. Des revendications simples sont déjà accessibles et portées via le *Programme Progressiste de l'Energie* de la FNME CGT : baisse de la TVA, lutte contre le réchauffement climatique, ouverture d'agences de proximité, maintien d'une maîtrise publique nationale de la production à la distribution...

Des luttes existent et sont gagnantes avec le point commun du partage des richesses !

Les combats portés par la Fédération des mines et de l'énergie sont réaffirmés comme des luttes en lien avec toutes les fédérations... Que ce soit sur les retraites, la Sécurité Sociale, les pensions, la recherche, les conditions de travail ou encore le pouvoir d'achat. La fédération réaffirme que la confédération doit mener à bien le débat de société sur notre choix de mix-énergétique.

Un lien renforcé avec les UD sur les enjeux de société !

Ce congrès a permis de réaffirmer également le besoin de formation en lien avec nos UD auprès des adhérents et militants pour permettre de compléter les formations IRP. Mais également de créer l'impulsion d'une campagne de renforcement de syndicalisation et de continuité syndicale auprès des actifs et des retraités. L'émancipation via la création d'une société plus juste et tournée vers l'humain reste le socle de nos revendications.

La nouvelle équipe du Comité Exécutif Fédéral ainsi que la Commission Financière de Contrôle ont remercié l'équipe sortante tout en félicitant la nouvelle candidature de notre secrétaire général **Sébastien Ménesplier**.

Lors de ce congrès **Marc Michel**, secrétaire général du syndicat de l'énergie 34 et **François Lefevre** régional de la FNME ont été élu à la CE fédérale .

► <https://congres7.fnme-cgt.fr/>



COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE, CE MOUVEMENT MORTEL POUR NOTRE DÉMOCRATIE



Hier comme aujourd'hui, les syndicalistes se doivent d'être dans l'action au quotidien contre la propagation des idées d'extrême droite. Au quotidien, dans le cadre du travail, mais aussi au sein de nos cercles amicaux et familiaux, la bataille des idées est rude face aux mensonges et thèses conspirationnistes qui se développent dans un environnement de néolibéralisme violent, de pandémie mondiale et maintenant de guerre.

La banalisation des idées d'extrême droite (ED) est donc un véritable fléau et c'est en partant du passé, de l'histoire sociale, de nos analyses et propositions que nous combattons résolument l'extrême droite, ses idées, ses pratiques. Il est donc nécessaire de faire savoir à quel point l'ED est dans le camp du capital : sa stratégie de charme envers les travailleurs en reprenant des thématiques sociales ne tend qu'à un objectif électoral.

Face à une mondialisation capitaliste sans règles environnementales et sociales justes, l'ED veut mettre en place un capitalisme national de taille moyenne en se gargarisant même d'être l'ennemi du grand capital et des « mondialistes et européistes ».

Rien à en attendre pour les personnes ne vivant que de leur travail. Leur ambition unique est la conquête du pouvoir et la mise en place d'un État fort – les questions programmatiques ont toujours été secondaires pour les fascistes.

Il suffit de regarder un de leur dernier vote au Parlement européen qui a adopté il y a quelques mois à une large majorité (443 P, 192 C, 58 A) des amendements qui améliorent grandement le projet initial de la Commission européenne sur les salaires minimaux en Europe : les votes du Rassemblement national (23 députés) sont édifiants avec 100 % du groupe RN qui a voté contre les amendements tout comme – leurs amis belges d'ailleurs ! Face à une ED dont le principal mouvement, le Front national, rebaptisé Rassemblement national en 2018, réussit à passer de 4,5 millions de suffrages aux présidentielles de 1995 à 10,6 millions au second tour des dernières présidentielles, la contamination par les idées d'extrême droite de nombreux électeurs atteint un niveau record depuis la chute du nazisme et la fin du pétainisme.

Malheureusement, les femmes issues des métiers précarisés et dévalorisés, à prédominance féminine, votent dorénavant autant pour les partis d'extrême droite que les hommes, ce qui renforce l'ambition de normalisation de ce parti. Leurs affiches démontrent aussi leur stratégie par le changement de ton, la disparition de leur logo, également du terme « Le Pen » et son remplacement

par « ma France » avec le message positif « apaisé » et dernièrement un changement radical avec l'absence de la couleur bleue et du terme « France ».

L'actualité politique vient encore aggraver ce phénomène de popularité des représentants de cette extrême droite pétainiste, raciste et fasciste en la personne de Zemmour qui vient, lui, sur « le marché de l'ED » en reprenant les théories de Le Pen père ainsi que ses anciens amis et réseaux, mais aussi en attirant des élus du RN. Il développe la théorie du « grand remplacement », qui ne repose d'ailleurs sur aucun fait objectif mais bien sur des émotions et une xénophobie et un racisme assumés.

LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, CHEVAL DE TROIE DU NÉOFASCISME

Les questions économiques et sociales pour le RN sont le cœur de l'ambition de normalisation du FN. Mais attention, le fil conducteur est toujours la préférence nationale rebaptisée « priorité » nationale, avec comme fonds de commerce l'immigration, cause de tous nos maux et de nos soucis économiques et sociaux ! Qu'il y ait un, deux ou cinq millions de chômeurs, c'est toujours la faute des immigrés...

Ce vieux parti d'extrême droite joue la partition de l'opportunisme et de la démagogie pour aller chercher le vote populaire. Cependant, au-delà des slogans affichés qui peuvent apparaître comme sociaux, rien ne remet en cause les inégalités en pleine expansion dans la société française. Prenons les salaires : la vieille recette libérale de l'exonération de cotisations sociales patronales est proposée, rien sur la hausse du Smic, rien en faveur de la réduction du temps de travail, rien pour de nouveaux droits pour les représentants des salariés...

Prenons la retraite : là non plus rien de progressiste, et il faudra bien bosser quarante ans pour obtenir une pension pleine, alors que les salariés ayant commencé à travailler à 20 ans ne sont pas majoritaires et de loin... et c'est là aussi une pirouette du RN

qui, en voulant favoriser l'entrée précoce dans le monde du travail, ferme de fait la porte à la possibilité de s'émanciper, d'étudier, de parvenir à des métiers de plus haute qualification. Déjà que les enfants issus des classes populaires accèdent de moins en moins aux études supérieures, avec le RN c'est la reproduction assurée des inégalités de classe ! Quant à *Reconquête*, « circulez, il n'y a rien à voir » : ultralibéralisme sans concession et immigration sont au cœur des projets du parti de Zemmour.

TÊTE HAUTE MAINS PROPRES : QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

10 janvier 2022 : L'élu RN Florent de Kersauson a été condamné en correctionnelle à 50 000 € d'amende dont 30 000 avec sursis assorti d'une interdiction de gérer une entreprise pendant cinq ans pour une série de délits financiers dont des faits d'abus de biens ou du crédit d'une société par actions par un dirigeant à des fins personnelles et abus de pouvoir.

19 octobre 2021 : Deux élus du RN, Gilbert Collard et Wallerand de Saint Just, ont été condamnés pour diffamation à des amendes et aux versements de dommages et intérêts.

9 septembre 2021 : La CEDH a considéré que la France n'avait pas violé le droit à la liberté d'expression en condamnant l'élu du Rassemblement national (RN) Julien Sanchez pour ne pas avoir supprimé assez vite de sa page Facebook des commentaires appelant à la haine contre les musulmans.

16 juin 2020 : Le parti RN a été condamné pour recel d'abus de biens sociaux du parti dans l'affaire du financement des campagnes législatives de 2012.

9 octobre 2019 : Une ex-élu du Rassemblement national, Catherine Lesné, a été condamnée par le tribunal d'Agen en Lot-et-Garonne à deux mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour avoir tenu des propos négationnistes sur les réseaux sociaux.

LA VIOLENCE DE L'EXTRÊME DROITE

L'extrême droite s'est toujours caractérisée comme un projet reposant sur une violence idéologique et ciblée contre certaines catégories de la population. Ainsi, leur projet est tourné contre les personnes immigrées, racisées, contre les droits des femmes ou personnes LGBTQI, ou les personnes de certaines confessions religieuses. C'est un projet de division des travailleurs au profit de la Nation.

Une des conséquences de cette violence idéologique est le passage à l'acte vers une violence physique contre ces personnes et l'ensemble de leurs soutiens, militants d'associations, de partis politiques et syndicalistes. L'histoire nous a malheureusement montré que les agressions, les meurtres (parfois de masse) sont les conséquences de la propagande de leur projet et de leurs pratiques. Pour autant, ceci n'appartient malheureusement pas à l'histoire et au passé.

Le FN/RN, tout comme *Reconquête*, s'ils arrivaient au pouvoir, mettraient en place une violence d'État comme nous ne l'avons pas connue depuis des décennies, par le biais de ses forces armées. L'inscription dans la loi de la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre est dans le programme politique de ces partis, et constitue un signe majeur de ce à quoi pourrait ressembler une

société où le « permis de tuer » serait inscrit dans la loi. Plus personne ne serait à l'abri des bavures devenues ainsi institutionnalisées !

Mais dans le cas de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, la violence ne serait pas seulement « étatique ». Elle proviendrait également d'une multitude de groupuscules qui se verraient confortés dans leurs actions, se développeraient et se feraient « déléguer » la violence de rue sans être inquiétés par la police. Ces mêmes groupuscules se livrent de plus en plus à des violences contre des personnes, notamment lors de réunions publiques ou manifestations. Un des derniers exemples en date est l'attaque de la manifestation parisienne du 25 novembre contre les violences faites aux femmes. Plus de 100 événements violents ont été perpétrés par des militants d'extrême droite lors de l'année 2021.

Il ne faut donc jamais l'oublier, la violence reste intrinsèque à la pratique et à l'idéologie de l'extrême droite.



L'EXTRÊME DROITE CONTRE LES SYNDICATS

La haine du syndicalisme fait partie de l'ADN du fascisme historique et actuel. Il porte un projet s'appuyant idéologiquement et en pratique sur la réconciliation entre le capital et le travail, et la négation de la lutte des classes à travers l'anéantissement des syndicats existants. L'extrême droite promeut la création de nouvelles organisations dans lesquelles se retrouvent patrons et ouvriers, au service de la Nation. La Charte du travail mise en place par Mussolini en 1927, le décrit très clairement : « Réconciliation entre les intérêts opposés des employeurs et des travailleurs et leur subordination aux intérêts supérieurs de la production. »

Le FN/RN est dans la droite lignée de cette tradition corporatiste et cela a pu être inscrit dans plusieurs de ses programmes politiques, comme en 2012 : « Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre [...]. Des syndicats plus représentatifs [...] seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir à un rapport de force. » Aujourd'hui, Marine Le Pen va parler de « contrôle des finances » et de « liberté syndicale », mais quoi qu'il en soit, un État aux mains du RN s'occupera directement des syndicats ! Éric Zemmour a, quant à lui, donné une définition précise de son projet le 15 février 2022 : « Mon projet politique c'est la fin de la lutte des classes. Il faut réconcilier les patrons et les salariés dans un intérêt commun. » Une définition très proche de celle décrite dans la Charte du travail de Mussolini.

Soyons clairs : le projet de l'extrême droite, c'est la destruction pure et simple des syndicats, et de la CGT en premier lieu !

UN EXEMPLE DE MANIPULATION ET DE RÉCUPÉRATION : LE PROJET ABSURDE ET DÉMAGOGIQUE DU RN CONTRE LA SANTÉ ET LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Construit comme un livret thématique, le projet « M La Santé » de la candidate RN à la présidentielle s'inscrit pleinement dans la continuité des propositions du FN pour la campagne 2017. Si la sémantique de la « préférence nationale » a été abandonnée dans cette fiche thématique, ce vieux mot d'ordre cher à l'extrême droite reste au cœur de leur « projet santé ». Sur le fond, le RN reste un parti anti-immigrés et ségrégationniste, tout cela en reprenant les grands classiques libéraux de la fraude aux aides sociales et à l'aide médicale d'État (AME). Le RN ne fait pas de propositions chiffrées et détaillées pour le financement de la plupart de ces mesures. Ses propositions relèvent plutôt de la posture ou de l'incantation. Sous un habillage parfois séduisant, souvent démagogique, il se concentre sur des « problématiques » qui n'en sont pas, il propose des constats erronés et porte des propositions contre tout ce que défend la CGT. Il faut savoir que les dépenses de l'AME ne représentent que 0,4 % des dépenses de santé, la dépense moyenne par bénéficiaire étant inférieure à celle de la population française dans son ensemble, alors que les bénéficiaires de l'AME présentent un état de santé plus dégradé.

De plus, dans le programme santé du RN, il faudrait « desserrer l'étau bureaucratique et lever le carcan administratif » des ARS pour « réaffirmer l'autorité de l'État ». Aussi, si la pénibilité au travail est évoquée tout comme le manque de personnel soignant (hôpital et urgences), le RN ne propose qu'une organisation du système de santé plus... technocratique, sans s'opposer frontalement aux suppressions massives de lits que subissent les soignants depuis de trop nombreuses années. S'il parle du manque de soignants et de l'effondrement de notre système de santé, il ne critique à aucun moment le développement tous azimuts des logiques capitalistes qui en sont la première cause et défend des transformations centrées sur l'efficacité, la rationalisation des dépenses et la fin de la bureaucratie, chères au patronat.

La réorganisation des urgences est un axe central du programme du RN : « Avec plus de 21 millions de passages aux urgences, leur nombre a doublé en vingt ans. Plus de 40 % relèvent d'une prise en charge par la médecine de ville. » Aussi, c'est dans un

partenariat renforcé avec les médecins libéraux, dont les pouvoirs et la liberté d'action seraient renforcés, que se trouverait la solution.

Seulement, si les gens passent aux urgences, ce n'est pas par plaisir. Plusieurs études permettent de comprendre ce phénomène de recours aux urgences. En 2020, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress) révèle que ce sont surtout les plus fragiles qui les utilisent.

Le recours aux urgences relèverait donc avant toutes choses d'une fragilité sociale. L'utilisation inappropriée des urgences, en réalité de l'ordre de 13 à 27 % des passages, serait liée à l'absence de complémentaire ou au recours à la CMU-C, par des patients se voyant refuser l'accès à la médecine de ville. Recourir aux urgences est donc plutôt lié à des problématiques socio-économiques mais aussi aux caractéristiques même de la médecine de ville malheureusement trop souvent hostile à toute une partie de la population (liberté tarifaire, refus de soins, installations inappropriées...).

C'est néanmoins celle-ci que défend le RN en proposant une réorientation des patients vers la médecine libérale, le développement de la télémédecine pour « résoudre les problèmes posés par les déserts médicaux » et de simples incitations financières à l'installation des nouveaux médecins, là où il faudrait un plan complet pour la reconstruction d'un maillage territoriale garantissant un accès aux soins à toutes et tous. À cet égard, la CGT défend un droit à la santé avec le développement des centres de santé pratiquant le tiers payant généralisé pour plus de justice sociale.

Sans étonnement, le projet du RN n'est pas complètement chiffré. Les deux milliards d'euros que souhaite consacrer sur cinq ans le RN aux personnels soignants exerçant à l'hôpital, sont loin des besoins nécessaires à de réelles revalorisations et loin des attentes des soignants qui souhaitent avant tout une amélioration des conditions de travail et des recrutements massifs.

La défense d'une étatisation de la Sécu par le RN contrevient enfin à la logique même de la cotisation sociale défendue par la CGT. Si rien n'est dit sur le financement de la Sécu dans le projet du RN, le recours aux discours patronaux et la volonté d'une étatisation doivent nous alerter sur la forte probabilité d'un financement de la santé par l'impôt, en opposition frontale avec la position défendue par la CGT.



Contre les attaques sociales et l'étatisation défendue par le RN, la CGT propose un plan complet de Sécurité sociale basé sur le principe de la cotisation qui garantit la santé des populations selon leurs besoins et le retour à l'existence d'une réelle démocratie sociale.

L'EXTRÊME DROITE CONTRE LES DROITS DES FEMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est une exigence forte des salariés, quels que soient leur nationalité, genre, orientation sexuelle ou religion. Pendant des décennies, les femmes votaient moins que la moyenne pour le principal parti d'extrême droite. Ce n'est plus le cas depuis 2012, avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du FN devenu RN. Elle joue sur son image de femme active, comme d'autres candidates. Éric Zemmour, qui est sur une ligne que l'on qualifiera de « masculiniste » en plus d'être suprémaciste, remet en cause les avancées vers l'égalité des dernières décennies, attire selon les sondages plus les hommes que les femmes... Cela confirme donc le choix de la CGT de mettre l'égalité femmes-hommes au centre de ses propositions, et la nécessité de faire bouger les choses, dans le syndicat, au travail et dans la vie !

Même avec une femme candidate, les programmes du RN ne sont pas plus pour les droits des femmes qu'avant ou qu'à « Debout la France », même si l'affichage y est, preuve que la question est devenue incontournable. Ce sont le « communautarisme » ou « les musulmans » ou les « réfugiés » qui sont pointés du doigt, alors que les violences envers les femmes sont présentes dans tous les milieux sociaux.

L'analyse de la CGT, c'est que le patriarcat (tout comme le racisme structurel, qui peuvent d'ailleurs s'additionner) se combine très bien avec le système capitalisme. C'est ce qui fait que les métiers du soin et du lien sont majoritairement exercés par des femmes et que ces métiers pourtant essentiels à la vie collective sont dévalorisés, mal payés et avec des conditions de travail souvent très mauvaises... ou que les femmes restent minoritaires dans de nombreux secteurs et métiers.

Les belles mobilisations du 8 mars dernier pour l'égalité et les droits des femmes dans le monde entier sont un des signes d'une déferlante féministe qu'il convient d'amplifier et de prolonger, pour l'égalité au travail comme dans la vie !

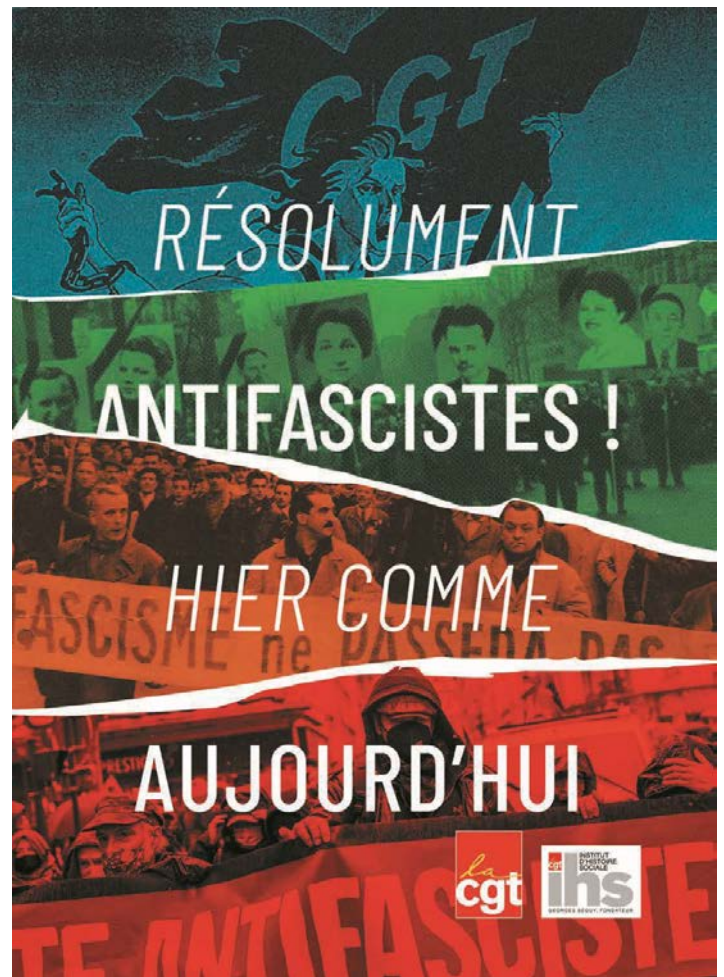
L'EXTRÊME DROITE POINTE L'IMMIGRÉ POUR MIEUX SERVIR LES EXPLOITEURS

Les courants d'extrême droite ont toujours eu pour objectif de substituer le conflit qui oppose les salariés au grand patronat par le conflit qui opposerait « vrais Français » aux immigrés. Éric Zemmour déclarait le 5 février 2022 en meeting : « Face à la folle lutte des classes [...], je serai le président de la réconciliation des classes. »

Pour y arriver, l'immigré est présenté comme essentiellement improductif et dangereux. L'immigration est donc logiquement le principal thème des campagnes de Marine Le Pen et Éric Zemmour. Ce dernier a d'ailleurs été condamné le 17 janvier 2022 pour incitation à la haine pour avoir affirmé que les migrants mineurs isolés « n'ont rien à faire ici, ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs ».

Les grands patrons ne s'y trompent pas. Si Vincent Bolloré, 14e plus grande fortune de France, porte à bout de bras et de chaînes de télévision la candidature d'Éric Zemmour, c'est parce que lui, et ses amis, ont un double intérêt à la stigmatisation des immigrés. Tout d'abord, ces derniers sont privés de droits le temps de régulariser leurs situations administratives. Ils constituent alors une main d'œuvre facilement surexploitable. La CGT demande donc la régularisation de tous les travailleurs sans papiers pour mettre fin à leur surexploitation. De plus, tant que les salariés considèrent que leur principal problème c'est l'immigration, ils ne s'organisent pas pour des avancées sociales. À la CGT, nous savons que ce sont tous les travailleurs, immigrés ou non, qui créent la richesse. Selon un rapport de l'OCDE de 2021 : « Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation. » Il faut rappeler que la fraude sociale, que les partis d'extrême droite (RN et Reconquête) associent abusivement aux immigrés, représente moins d'un milliard d'euros par an, alors que la fraude fiscale – celle des multinationales – nous coûte plus de 150 milliards par an.

Enfin, l'extrême droite a tant déshumanisé celles et ceux qu'elle considère comme des étrangers/des migrants, que face aux horreurs de la guerre en Ukraine, le premier réflexe des membres du Rassemblement national et des partisans d'Éric Zemmour a été de prôner la fermeture des frontières et le non-accueil des migrants. Le capitalisme, qui sème la guerre et la misère, est le véritable ennemi des salariés, et les courants d'extrême droite ses alliés.



PRÉSENTATION DE LA JEUNE GARDE MONTPELLIER

Après analyse de la situation locale et suite au développement de nouveaux groupes nationalistes et de l'augmentation de leurs actions violentes, une riposte antifasciste organisée est nécessaire. Nous avons donc décidé de former la *Jeune Garde Montpellier* en novembre dernier. C'est en lien avec les Jeunes Gardes déjà existantes à Lyon, Paris, Strasbourg et Lille que nous appréhendons une nouvelle forme d'antifascisme, à rebours de celui imposé par les mouvances autonomes, c'est à dire une lutte très fermée à la classe des travailleurs et bien peu massive.

Dans une dynamique unitaire, la lutte antifasciste ne peut se faire sans les travailleurs et travailleuses, à l'heure où le Rassemblement National et plus récemment le parti de Zemmour, Reconquête, sont au coude à coude aux portes des entreprises.

Au niveau local, les groupuscules nazis, tels que *Jeunesse Saint Roch*, ou identitaires, comme *Jeunes D'oc* (reconstitution de *Génération Identitaire*), multiplient les actions violentes, parfois en lien avec la Ligue du Midi. Entre attaques de bars associatifs ou agressions sur des personnes isolées, les dernières années ont vu monter crescendo la violence.

Ces dernières semaines, dans un climat électoral tendu, *Génération*



Zemmour a également été le bastion des nationalistes, agressant plusieurs fois des passants lors de leurs collages.

Ratonnades, menaces, insultes, coups, les actions violentes d'extrême-droite se multiplient, à Montpellier et partout ailleurs, allant jusqu'au meurtre du rugbyman F.Aramburu par Loïc Le Priol, un militant proche du RN. Nous favorisons une réponse collective par l'autodéfense populaire.

C'est pourquoi nous nous mobilisons contre l'extrême-droite à la fois dans la rue mais aussi dans les urnes, par des actions de tractages, stickages et collages, mais aussi une vigilance antifasciste dans nos rues. Nous envisageons également l'organisation d'actions de rassemblement ou de manifestations lorsque cela paraît pertinent.

Le travail unitaire avec les organisations syndicales et politiques ouvrières, représentantes de la classe des travailleurs et les travailleuses et défendant leurs intérêts, est primordial pour contrer l'extrême-droite qui se nourrit du populisme et de la pauvreté.

C'est ensemble que nous réussirons à les faire reculer, en étant unis et soudés au sein de notre classe.

CONTRE L'EXTRÊME DROITE : RIPOSTE IMMÉDIATE !

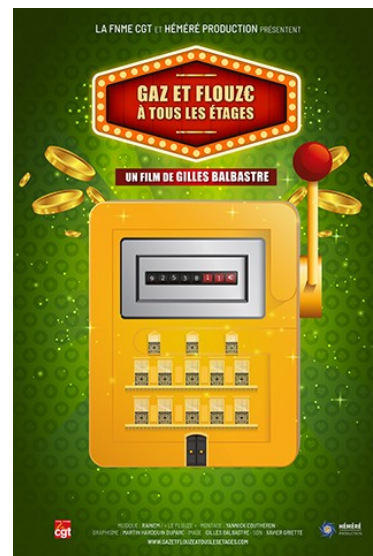
GAZ ET FLOUZE À TOUS LES ÉTAGES

Le projet de privatisation totale d'EDF initié par le gouvernement et la direction d'EDF, « joliment » intitulé Hercule, est une étape supplémentaire de la casse du service public.

Les salariés du gaz (et par conséquent les ex-usagers devenus désormais des clients... vaches à lait!) vivent déjà depuis 2007 cette destruction du service public GDF (Gaz de France).

- Ils savent que leurs efforts servent avant tout à faire remonter des dividendes aux actionnaires d'Engie, le nouveau nom de la fusion GDF-Suez.
- Ils ont conscience du véritable hold-up de l'argent public. Ils voient la dégradation de leurs conditions de travail, ils s'inquiètent du manque d'investissements dans un secteur où la sécurité est pourtant primordiale, le gaz.
- Ils constatent avec colère la hausse du prix du gaz - + 80% depuis une douzaine d'années. •
- Ils déplorent la fuite en avant de la direction d'Engie dans un business de l'immédiat et de « coups financiers » à court terme.

Gaz et flouze à tous les étages, le nouveau film de Gilles BALBASTRE, produit une fois de plus par la Fédération CGT des Mines et de l'Énergie, raconte tout cela... et pire encore. Un film donc indispensable pour vous donner à tous, usagers, citoyens et salariés, des outils et des armes pour vous opposer à cette destruction.



Projection le lundi 23 mai à 20 h au cinéma UTOPIA de Montpellier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE MARCEL CAILLE

CONNAÎTRE LES LUTTES DU PASSÉ ET GARDER LA MÉMOIRE DE NOTRE TRAVAIL

C'est la mission que c'est donné notre Institut d'histoire sociale (IHS) CGT de l'Hérault Marcel CAILLE depuis sa création en 2013. Notre IHS CGT 34, association de la loi de 1901 (comme l'IHS CGT national), a tenu son Assemblée Générale annuelle le 22 mars 2022.

Pour l'occasion les syndiqué-e-s de l'Hérault ont assisté le matin à une conférence-débat de **Georges Sentis**, Docteur de l'Université, sur cette page d'histoire méconnue :



IL Y A 80 ANS, 19 HÉRAULTAIS ÉTAIENT « DÉPORTÉS » EN ALGÉRIE

Ce sujet est revenu dans l'actualité avec le 60ème anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.

Après être montés en puissance dans les années 30, l'antisémitisme et la xénophobie culminèrent, à l'été 1942, dans la rafle des juifs à Paris et en Zone Sud. Dans ce processus d'exclusion et d'enfermement, 500 « indésirables » étrangers (républicains espagnols et anciens brigadistes internationaux originaires d'Europe centrale et orientale) et 500 « indésirables » français (militants syndicaux et politiques) dont 19 Héraultais furent déportés de 1941 à 1942, dans le Sud algérien. A leur sortie des camps en mai 1943, la plupart des « indésirables » étrangers et français s'engagèrent dans les armées alliées pour hâter l'écrasement de l'Allemagne nazie, et participer à la vie politique, syndicale et associative.

Dans le contexte dramatique international (Ukraine, Mali...) et de la montée de l'extrême-droite, cette initiative a été l'occasion de rappeler les engagements de la CGT en faveur des droits des femmes et des hommes et de la Paix en France, en Europe et dans le monde.

L'après-midi l'AG de l'IHS CGT 34 a fait un bilan positif de son activité avec les sollicitations de plus en plus nombreuses des syndicats ou structures syndicales et grâce à l'augmentation significative d'adhésions individuelles, de syndicats ou organisations de la CGT. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir pour décider beaucoup de syndicats et organisations de la CGT à conserver leurs archives, la mémoire de leur travail et leurs luttes.

Nous relançons notre appel à adhérer en 2022

Nous avons décidé de tenir deux initiatives :

► **Les 120 ans du congrès de la CGT en 1902 à Montpellier** que nous célébrerons avec l'IHS national, la Confédération et l'UD 34, le

19 septembre 2022 au théâtre opéra Comédie de Montpellier (dans le même lieu que nos ancêtres).

Après la création de la CGT en 1895, ce congrès est considéré comme la « seconde naissance de la CGT » : c'est un moment clef de l'histoire du syndicalisme français et de l'unité ouvrière. Les syndiqué.e.s de l'Hérault pourrons débattre avec des chercheur.e.s historiens ou en sciences politiques en présence en la Commission Exécutive confédérale (CEC) et son secrétaire général. Il sera possible de poser une journée de formation syndicale. L'après-midi sera clôturée par une pièce de théâtre créée par la CIA (Compagnie Internationale Alligator) à partir du document du congrès de la CGT de 1902. Et nous trinquerons lors d'un apéro dînatoire.

Nous publierons à cette occasion le travail sur « *Le mouvement ouvrier de l'Hérault, 1895-1938* » de **Jacques Blin**, membre fondateur de l'IHS 34, décédé en 2018. Notre IHS présentera aussi un travail sur l'histoire de la Bourse du travail de Montpellier.

► « **Les femmes et le syndicalisme dans l'Hérault** » avec une échéance prévue pour le 8 mars 2023 : travail des femmes, luttes menées par les femmes dans notre département, la place des femmes dans le syndicalisme et le recueil de témoignages de militantes.



JOSETTE MARCHAND-MOREAU
responsable SNI à Sète

Deux périodes pour commencer ont été choisies : la première jusqu'en 1936, la seconde jusqu'en 1974. Nous comptons sur vous pour nous envoyer les contacts de militantes : ihscgt34@orange.fr

JACQUES TARROU NOUS A QUITTÉ

Né le 28 mai 1926 à Montpellier ; syndicaliste CGT des PTT. Marié avec Josette, sans enfant.

En 1942, à 16 ans il entre comme auxiliaire au bureau de poste de Montpellier Préfecture et il occupe de nombreux postes de travail : télégraphiste, tri etc..

Avec son ami Robert Bonnafous, ils confectionnent à la main et distribuent sur leur lieu de travail un journal résistant qui tourne en dérision les occupants et leurs collaborateurs. Un jeune camarade des lignes PTT le contacte pour organiser le travail de résistance en liaison avec le réseau local. Il s'agit de Danezan, fils d'un cadre de la Compagnie d'Électricité du Midi, nationalisée en 1946, qui deviendra EDF avec les autres compagnies nationalisées, comme prévu par le programme du CNR « *Les jours heureux.* »

Tous deux sont affectés au tri de nuit du courrier des grandes entreprises et administrations, les boîtes postales, et sont munis d'un Ausweis, laissez-passer de l'occupant pour la circulation en ville. Le bureau est particulièrement surveillé et protégé de barbelés. Ils vont s'atteler à ouvrir et contrôler surtout les courriers de la Police, la Gendarmerie ou la Préfecture. Ils font disparaître de nombreuses lettres de dénonciation et avertissent les victimes potentielles, directement ou par le réseau de résistance voisin dont il ne voulait pas connaître le nom. La boîte aux lettres est une villa jouxtant le stade de la Croix Bonhomme (actuel stade Sabathé).

Ils découvrent une enveloppe contenant les codes secrets utilisés entre le gouvernement de Vichy et ses préfectures, la décachètent avec précaution et la transmettent pour 48 heures au réseau, avant de la remettre en circulation.

Robert Bonnafous, se sentant ensuite surveillé, disparaît et rejoint le maquis Bir Hakeim comme de nombreux camarades du réseau. Jacques continue seul l'action de résistance. Avec les mesures de sécurité qui s'imposent de plus en plus au réseau, il prend conscience de la dangerosité de son action mais continuera jusqu'à la libération sans être pris.



Il milite dans la CGT PTT dès 1946. Il est muté professionnellement à Carcassonne puis à Paris RP rue du Louvre. Passionné de photographie, Jacques sera affecté au ministère des PTT, où il exerce sa passion de la photo qui devient son métier. Il est membre de la Commission Exécutive à la CGT PTT au ministère des PTT. En 1974 il participe aux grandes grèves de novembre-décembre. Il continue à la retraite à militer au sein de la FAPT34

Sources :

Entretien 2018 avec Gabriel Loose Secrétaire CGT FAPT 34 Retraités « Un jeune ouvrier dans la résistance » Journal des retraités CGT FAPT 34.

Entretien 13/11/2018 avec Jean Claude Llinares Président IHS CGT 34 Marcel Caille.



Comité Confédéral National de la CGT



Les organisations de la CGT réunies en CCN les 10 et 11 mai 2022 ont examiné l'actualité sociale, politique et la situation internationale.

La CGT rappelle que le combat contre la guerre est une priorité.

Elle appelle ses syndicats à mener une campagne de haut niveau pour la paix et le désarmement dans le monde.

Elle exige de la France qu'elle mette tout en œuvre pour mettre fin aux tueries en commençant par l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants.

L'agression de l'Ukraine par Poutine et la guerre qu'elle a générée n'est pas celle des travailleuses et des travailleurs. C'est avant tout un conflit impérialiste notamment avec le rôle de l'OTAN pour la maîtrise des ressources naturelles, de voies de communication stratégiques et de zones d'influence géopolitique...

Il précipite les pays dans une spirale pouvant entraîner une généralisation de la guerre en Europe et au-delà.

C'est pourquoi la CGT réaffirme la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, le respect des frontières et l'ouverture de négociations sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les sanctions internationales ne doivent pas viser les populations qui sont déjà les premières victimes des guerres. Elles doivent atteindre ceux qui déclarent les guerres, décident de leur continuation et anticipent sur les marchés juteux de la reconstruction.

L'augmentation des salaires, des pensions, des prestations sociales sont au premier rang des préoccupations des salariés actifs, retraités et privés d'emplois.

L'inflation dépasse déjà les 4%. Elle pourrait atteindre et dépasser les 10% à la fin de l'année. Les prix des carburants, du gaz, des produits alimentaires, du logement s'envolent. C'est insupportable pour celles et ceux qui ne vivent que de leur travail. Ce sont les conséquences à la fois des choix politiques du gouvernement, des stratégies économiques du patronat et de la guerre en Ukraine.

La CGT salue le foisonnement de conflits sur les salaires, contre les fermetures d'entreprises et pour l'emploi dont l'intensité n'a pas diminué pendant la période électorale. Elle se félicite des nombreuses victoires gagnées par les salariés mobilisés, ce sont autant de points d'appui pour élargir tous ensemble le rapport de force et continuer le combat.

La CGT appelle les travailleur.e.s à agir sans relâche sur tous les lieux de travail, à amplifier et élargir la mobilisation dans tous les secteurs professionnels afin de gagner une augmentation conséquente des salaires et des pensions sur la base du SMIC à 2 000 € bruts, la revalorisation significative du point d'indice ainsi que le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.

La CGT revendique comme mesures d'urgence le blocage des loyers, des prix des carburants, de l'énergie et des biens de première nécessité.

La CGT revendique le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous et anticipée pour les métiers pénibles ou astreignants et le maintien des régimes spéciaux. Elle porte la réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire et avec la création d'emplois correspondants, des droits nouveaux pour la jeunesse.

Une bataille de haut niveau pour obtenir une autre répartition des richesses doit permettre de mettre un terme à toutes les velléités du gouvernement et du Medef de diminuer les pensions, de repousser l'âge de la retraite, de démanteler les services publics, la sécurité sociale et l'assurance-chômage.

Ces combats sont gagnables par l'élévation du rapport de force, arrêts de travail, grèves, manifestations...

Dès aujourd'hui, les organisations de la CGT s'adressent à l'ensemble des organisations syndicales pour œuvrer à l'unité d'action la plus large dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs.

Les grands conquits interprofessionnels ont toujours été gagnés par l'action des syndicats, singulièrement la CGT, et des salariés.

Ces victoires sociales se sont traduites par des prolongements et des décisions politiques.

Les revendications des salariés en termes de salaires, de pensions, de Sécurité Sociale, de services publics et d'urgences sociale et climatique, telles qu'elles sont portées par la CGT, ont contribué à l'indispensable rassemblement des organisations politiques progressistes.

Cette démarche inédite est de nature à donner confiance aux salariés, actifs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse. Mais rien ne se fera sans une mobilisation forte du monde du travail.

Les organisations du CCN décident de redoubler les initiatives la semaine du 6 au 10 juin en organisant différentes formes d'actions : réunions de syndiqués, déploiement auprès des salariés à partir du matériel mis à disposition, manifestations, marches des fiertés, interpellation des candidats aux législatives (hors extrême droite), organisation de débats publics autour de nos exigences revendicatives, etc.

Un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi.

Nous menons avec toute la force de notre organisation et les moyens qui sont ceux d'un syndicat, le combat contre l'extrême droite. Par nature, ce combat s'inscrit aussi sur le terrain politique. Pour faire reculer l'extrême-droite, une des priorités est de l'empêcher d'envoyer des élus au parlement. La CGT appelle les salariés à se mobiliser par le vote.

Un des premiers éléments du rapport de force est de renforcer la CGT dans les élections professionnelles et par la syndicalisation.

La CGT appelle les travailleur.e.s à rester vigilants et mobilisés pour réagir contre tout projet de régression sociale. Elle décide d'analyser avec ses organisations la situation dès le lendemain de l'échéance électorale.

D'ores et déjà, elle décide d'une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre qu'elle souhaite unitaire.

Pour la CGT, il n'y aura pas de trêve estivale. Elle invite ses syndicats à s'inscrire dans toutes les initiatives qui contribueront à construire une rentrée sociale offensive et un processus de lutte dynamique.

Montreuil, le 11 mai 2022

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Uniques, ensemble.

Ensemble, nous nous mobilisons pour une évolution positive de la société. Un monde où tout le monde a sa place. Et ce, quels que soient son identité, son parcours, ses aspirations. Nous sommes tous différents, et nos différences nous réunissent. Mieux, elle nous réussissent.

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE



Retrouvez plus d'infos sur
groupe-apicil.com

Toutes nos mentions légales sur groupe-apicil.com
Crédit photo : Shutterstock - SP22/FCR0141
Communication publicitaire à caractère non contractuel

 GROUPE
APICIL

ACTION CGT 34

Trimestriel édité par
l'Union Départementale CGT
de l'Hérault
CPPAP : 0424 S 08289

UD CGT 34

Maison des syndicats
474 Allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier

Tél : 04 67 15 91 67

Fax : 04 67 15 63 92

Mail : ud34@cgt.fr

L'actu CGT 34 sur le net, c'est :

<https://herault.cgt.fr/>

L'info, c'est aussi :

facebook.com/udcgt.herault/

Directeur de publication :
Emmanuel Karmazyn

Diffusion gratuite

Impression :



DIAGORIS

Notre expertise au service
de votre engagement

<https://diagoris.fr>

Depuis 2009, DIAGORIS est un cabinet d'expertise comptable qui a pour vocation de mettre à disposition des représentants des salariés (CSE, CCE et Comité de Groupe) une information utile et efficace pour l'exercice de leur mandat.

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

P4